

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 MAI 2018

* * * * *

L'an deux mil dix huit, le vingt quatre mai à 18 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BORDET Bernard, Maire.

ETAIENT PRESENTS: MM BORDET B, GUITON P, BRISSON N, BOUHIER BONNEAU B, GIRAUD P, GROUSSET S, HERHARD AM, VEILLAT FABIEN F

ETAIT EXCUSE : Mr LUCAS M

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 26 Mars 2018:

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 26 mars 2018.

2°) MISE A DISPOSITION DU GARDIEN BRIGADIER DE BENET:

Le Maire rappelle que la commune de Benet emploie un gardien brigadier et qu'elle a proposé aux communes voisines de mettre son agent à disposition.

Le coût horaire est d'environ 20 € (plus frais divers téléphone, habillement...) et les frais kilométriques de 0.32 €/km.

Le Maire propose que la commune accepte cette mise à disposition pour un an renouvelable à raison de 3 heures tous les 15 jours. Le Conseil Municipal accepte et autorise Le Maire à signer la convention pour une mise à disposition à compter du 1^{er} juin 2018.

3°) EGLISE : Monsieur le Maire fait part des remarques effectuées par l'entreprise Lussault, suite à la visite annuelle. Un devis d'un montant de 3 730,33 euros TTC est présenté pour le remplacement du moteur de la cloche 1 et des 2 marteaux tinteurs des cloches 2 et 3.

Après discussion, il ressort de l'avis général des élus que ces travaux sont nécessaires malgré un coût élevé. Le Conseil autorise le Maire à signer le devis correspondant.

4°) PLANTATION DU COMMUNAL: Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il faut penser à replanter les peupliers dans la 2^{ème} et 3^{ème} section du communal. La Chambre d'Agriculture avec le concours du Conseil Départemental fournirait les plants, environ 150. Seules les protections seraient à la charge de la Commune.

Le règlement des arbres vendus à l'entreprise Martin a été versé (27 500 €). L'exploitation des arbres étant faite, le terrain sera nettoyé prochainement par l'entreprise Deschamps.

5°) RENFORCEMENT DES PONTS: Monsieur le Maire signale que les assises du Pont des Levis sont en très mauvais état et qu'il serait nécessaire de faire des travaux. Un devis sera donc demandé à différentes entreprises.

6°) RENFORCEMENT DE BERGES:

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Mixte Sud Vendée va réaliser le renforcement des berges de la route de la Sèvre et inclurait dans le dossier de travaux, les assises du Pont de la Pêcherie. L'estimation des travaux est de l'ordre de 150 000 euros, 10 % serait à la charge de la Commune. Les travaux pourraient débuter en septembre.

7°) AMENAGEMENT DES SANITAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE:

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour terminer les travaux :

- Carrelage et Faïence : Entreprise Manteau = 1 596,78 € TTC
Entreprise Gibaud = 1 558,09 € TTC
- Sanitaire, chauffe-eau, radiateur : Entreprise Delaval = 2 299,89 € TTC

Après débat, le Conseil Municipal donne son accord pour l'entreprise Manteau et l'entreprise Delaval, sans installation de radiateur (soit 1092,68 € TTC).

8°) RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU POLE SCOLAIRE :

Le devis d'Enedis est de 1550,40 € TTC pour réaliser les travaux de modification de branchement.

La date d'intervention retenue par Enedis est le 17 juillet, ce qui est dommageable et reporte le début des travaux.

9°) QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire

- Dit que Mme Thérèse Poupeau lui a signalé le mauvais état de la petite croix sur la toiture du parvis de l'église. Un devis sera donc demandé à Mickaël Fabien.
- Envisage de réunir les adjoints et les commerçants pour faire le point sur les panneaux signalétiques indiquant les commerces de la commune
- A pris contact avec l'association MAZ'ARTS pour demander sa participation à l'organisation des festivités du 14 juillet. Une réunion aura lieu courant juin avec les membres de cette association pour en discuter.
- A informé les Conseillers que faute de nouveau gérant pour le bar, le débit tabac est définitivement fermé. Une réflexion est à mener pour définir le devenir de ces locaux
- Signale que les panneaux d'information sur le lotissement ont été posés

Mr Noël Brisson

- Signale que le lampadaire, à proximité du podium, est resté allumé toute une nuit. Il demande si on peut envisager l'installation d'une minuterie avec éventuellement « marche forcée » en cas de besoin.

Mr Pierre Guiton

- Donne lecture d'une lettre de Coleen Giraud et Camille Druez demandant la possibilité de réaliser un foyer des jeunes dans le bar tabac
- Emet l'idée d'embaucher une personne qui ouvrirait le bar quelques jours par semaine et qui s'occuperait du Point Poste
- Fait état des toitures des bâtiments communaux (Mairie, atelier, appentis, grange, logement rte de Ste Christine) et juge qu'il serait bon d'envisager des travaux et de les échelonner dans le temps ;
- Signale la dangerosité de l'arrêt bus des collégiens, devant la maison de Mme Delbove. Prévoir un marquage au sol et un panneau indicatif dans un premier temps
- Fait le compte rendu de la visite de sécurité des jeux installés à l'école maternelle et indique que certaines installations sont à retirer en raison de leur vétusté et de leur danger.
- Signale que la carte scolaire sera revue ; Pour le moment, l'école du Mazeau n'est pas concernée, mais la situation reste fragile.

Mme Sylvie Grousset

- Dit qu'il faut veiller à une bonne propreté des entrées de Bourg et de la Place de la Mairie
- Signale que le panneau d'affichage doit être nettoyé
- Dit qu'il faut réfléchir à un projet d'ensemble pour le bar tabac et la partie habitation, de façon à faire des travaux de façon définitive, et fait part également du mauvais état de la toiture du bâtiment annexe

Mr Pierre Giraud

- Signale la non-visibilité à la sortie des chemins du Bas des Eaux 1 et 2. Prévoir la taille des arbustes

-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

B. BORDET